



PÉNURIE ET RARETÉ DE MAIN-D'ŒUVRE

ENJEUX ET DÉFIS POUR LE MOUVEMENT SYNDICAL

Répercussions de la pénurie et de la rareté de la main-d'œuvre sur les conditions de travail

SYNTHÈSE

Forum CSN sur la pénurie et la rareté de la main-d'œuvre
26 et 27 février 2019

Effets de la pénurie et de la rareté de la main-d'œuvre dans les milieux de travail

- Pertes de contrats ou retards
- Perte d'expertise
- Diminution de la qualité des produits ou des services
- Roulement de personnel, difficulté à combler des postes
- Impact sur le climat de travail : perte de motivation, désengagement

Répercussions sur les conditions de travail

- Charge de travail excessive (risque d'erreurs, problèmes de santé et de sécurité, détresse psychologique)
- Augmentation des heures supplémentaires obligatoires
- Absentéisme
- Difficulté à prendre des congés, des vacances et les autres avantages prévus dans la convention collective
- Salaires en-dessous du marché (non attractifs)

Conséquences sur la vie syndicale et le fonctionnement du syndicat

- Problèmes de libération et augmentation de la charge
- Pressions accrues sur les représentantes et les représentants syndicaux libérés
- Augmentation des ententes particulières
- Défis d'intégration et d'accompagnement des nouveaux salarié-es

Moyens mis en œuvre par les employeurs (1)

Les employeurs ont mis en place différentes mesures qui ne font pas toujours l'unanimité; certaines sont perçues positivement, d'autres négativement et certaines suscitent des avis partagés

- Efforts accrus de recrutement (foires, écoles, réseaux sociaux, portes ouvertes)
- Formation, transfert de connaissances, mobilité du personnel
- Recours à la main-d'œuvre immigrante

Moyens mis en œuvre par les employeurs (2)

- Organisation du travail (démarche paritaire, horaires de travail et tâches)
- Primes et augmentations salariales ciblées (évitent d'augmenter les salaires)
- Augmentation des charges de travail, recours au temps supplémentaire
- Recours à la sous-traitance ou aux agences de placement